

# Cycle de Conférence - Les Quatre Matins

## Quatrième conférence de l'année 2024

Les pratiques sociales des jeunes sourds face à la transition numérique :  
défis et perspectives

### I) Introduction

Ce mercredi 4 décembre 2024, la FFSB a proposé sa dernière matinée de conférence de l'année, dans le cadre « Les Quatre matins ». Le thème de cette matinée portait sur les pratiques sociales de la jeunesse sourde, en particulier au regard de la transition numérique. En ce sens, la FFSB a invité, d'une part, M. Olivier Rasquinet (CODA, chercheur à l'UCLouvain-Saint-Louis-Bruxelles, spécialiste en sciences de l'information et de la communication), ainsi que, d'autre part, l'équipe du CREE (organisation de jeunesse dédiée, entre autres, aux jeunes sourds), pour présenter les défis posés par la digitalisation croissante du quotidien auprès de leur public-cible, dans le cadre de leurs pratiques sociales. Le premier nous a présenté son mémoire qui porte sur les pratiques sociales des jeunes sourds à l'ère du numérique<sup>1</sup>. La seconde nous a expliqué ses méthodes de gestion et d'accompagnement du digital<sup>2</sup> auprès de ses animés. La présente analyse tient compte de ces contributions théoriques et des apports de la pratique qui nous permettent de prendre du recul quant à la place de la transition numérique dans la vie de la communauté sourde et, en particulier, de sa jeunesse. Parce que la transition numérique constitue un bouleversement contemporain considérable, nous situerons, d'un point de vue théorique, le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (ci-après les NTIC) dans le cadre, à la fois, de la société entendante et de la communauté sourde (II), avant de discuter des pistes concrètes de solutions pour les usagers, tant sourds, signants ou non, qu'entendants (III).

### II) La révolution du numérique

L'histoire des communautés sourdes est marquée par quatre moments-clés qui ont occasionné de grands changements : la fondation de la première école pour élèves sourds par l'Abbé de l'Épée à Paris aux alentours de 1760, l'interdiction de la langue des signes pour un siècle à la

---

<sup>1</sup> O. Rasquinet, « Impact de la généralisation de l'utilisation des TIC sur la sociabilisation des sourds et leur participation à des événements pour sourds. Étude de la communauté sourde selon une approche culturelle du handicap », Mémoire en stratégie de la communication et culture numérique, sous la promotion d'I. Choquet, UCLouvain-Saint-Louis-Bruxelles, Bruxelles, 2023.

<sup>2</sup> Dans la présente analyse, les notions de *numérique* et de *digital* sont retenues comme deux synonymes.

suite du Congrès éducatif de Milan, le réveil sourd à travers le monde durant les années 1970 qui entama la lutte pour la reconnaissance des langues des signes ou encore de l'identité linguistique et culturelle sourde et, enfin, l'apparition, puis la massification des NTIC, à partir de 1995. Cette révolution du digital est véritablement « disruptive », selon le terme employé par O. Rasquinet, au sens où l'apparition puis la banalisation des NTIC provoque un changement radical dans la société relativement à la manière dont les individus s'informent, communiquent et participent au vivre-ensemble. Cette disruption marque, tout particulièrement les *Digital Natives* c'est-à-dire les personnes nées entre 1980 et 2010 (appelées aussi les Générations Y et Z<sup>3</sup>).

La transition numérique constitue donc une révolution pour toute la société, de même que pour les personnes sourdes, signantes ou non, et leurs proches. En ce sens, le flux d'informations s'est accru considérablement, tandis que les communications à distance ont été largement favorisées, notamment par la banalisation de l'audio-visuel qui a facilité la vie des utilisateurs des langues des signes, fondées sur une communication employant le regard et les gestes. Ces bouleversements ont aidé les communautés sourdes : celles-ci peuvent employer les outils digitaux afin de visibiliser leur langue, leur culture et leur identité dans les milieux virtuels et donc exister au sein d'une société systématiquement audiste<sup>4</sup>. Malgré ces progrès tangibles, la révolution digitale entraîne aussi son lot de risques, à commencer par un isolement de l'individu dans une bulle digitale : cela signifie que l'utilisateur des réseaux sociaux aura tendance à entretenir des relations et des échanges avec d'autres utilisateurs ou des media présents sur les réseaux sociaux qui partagent des intérêts communs ou similaires. Cette tendance est renforcée par les algorithmes des réseaux sociaux qui vont fournir toujours plus de contenu informationnel susceptible de maintenir l'attention de l'utilisateur sur ces plateformes. Le résultat de cette dynamique sur l'utilisateur des NTIC est double : d'une part, un repli de l'individu dans un environnement numérique privé de contradiction, de nuance et de

---

<sup>3</sup> La génération Y est celle née entre 1981 et 1995 (les débuts de l'internet), tandis que la génération Z est née entre 1996 et 2010 (avec la massification des NTIC dans les foyers). Ces deux (demi-)générations ont donc grandi avec la révolution numérique et ont évolué ensemble dans un monde radicalement différent de celui de leurs parents et de leurs grands-parents. À toutes fins utiles, les enfants nés entre 2010 et 2024 sont regroupés dans la génération Alpha, marquée par l'omniprésence des réseaux sociaux. La génération Bêta est la plus récente : née à partir de 2025, elle vit dans un monde soutenu par l'intelligence artificielle. Compte tenu du manque de recul quant à ces enfants et très jeunes adolescents, ces deux dernières générations ne sont pas l'objet de l'analyse qui suit. Au sujet du rapport au numérique par les différentes générations, voy. : J. Fiard, « Le Web à travers les générations : un sacré choc culturel ! », *Athéna - Le Mag scientifique*, 2025 (n° 370), p. 45-48.

<sup>4</sup> L'audisme est un système de valeurs, d'actes, de paroles, d'imaginaires, de biais et de politiques publiques qui disqualifie, dévalorise et discrimine les personnes sourdes en raison, précisément, de leur surdité. Sur l'audisme, voy. : J. Bally, M. Blézat, F. Guiramand, Fa, « Ah, t'es sourde, désolé... Mais t'es belle ! Femmes et Sourdes, À l'intersection des dominations », *Z : Revue itinérante d'enquête et de critique sociale*, 2016 (n° 10(1)), p. 118-121 ; <https://doi.org/10.3917/rz.010.0118> (consulté le 23 avril 2025).

complexité, d'autre part, un accroissement de sa passivité face au flot continu d'échanges et d'informations<sup>5</sup>. Le développement des outils numériques dans la société de même que l'accroissement de leur usage dans le quotidien des personnes sourdes et de leurs proches entendants provoquent des situations ambivalentes, à la fois source d'autonomie communicationnelle et risque d'isolement social (A). En ce sens, la transition numérique constitue un défi pour un vivre-ensemble inclusif (B).

#### A) L'apparition du numérique dans la vie des personnes sourdes : entre opportunité de connexion et risque d'isolement

La révolution numérique passe d'abord et avant tout par la massification des NTIC dans le quotidien. De tels développements exigent la maîtrise des outils numériques. On entend, par là, non seulement les conteneurs (*i.e.* les ordinateurs, les tablettes et les smartphones), mais aussi les contenus (c'est-à-dire les diverses applications mobiles de services et les réseaux sociaux, dont les services de messageries). Le succès dans l'utilisation de ces différents outils est dû à plusieurs facteurs, dont leur *performance attendue*, *l'influence sociale* et les *conditions facilitatrices*.

La *performance attendue* des NTIC est liée à leur capacité de répondre aux besoins communicationnels des usagers : ces exigences ne sont pas essentiellement différentes entre les personnes entendantes et sourdes. Mais, pour ces dernières, les besoins communicationnels sont plus importants et les outils actuels ne peuvent pas toujours les satisfaire entièrement. Parmi les limites des NTIC vis-à-vis des personnes sourdes, on songe, en particulier, à leur attachement à la forme écrite des langues parlées (comme pour le téléchargement des applications, par exemple), même si elles laissent une très grande place à l'image (comme les applications de visio-conférence) ; de la même manière, l'irruption de l'intelligence artificielle n'est pas encore adaptée aux langues des signes<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> À ce sujet, voy. : J. Luong, « Dépendance aux écrans : le cerveau sous influence », *Athéna – Le Mag scientifique*, 2025 (n°370), p. 18-21.

<sup>6</sup> Sur le sujet de l'intelligence artificielle face à la langue des signes, voy. les travaux du LSFB-Lab de l'Université de Namur, et en particulier ceux du chercheur en informatique Jérôme Fink. En particulier, voy. A. Basso Madjoukeng, J. Fink, P. Poitier, E. B. Kenmogne, B. Frénay, « Benchmarking Data Augmentation for Contrastive Learning in Static Sign Language Recognition », in *ESANN 2024: 32nd European Symposium on Artificial Neural Networks, Computational Intelligence and Machine Learning*, sous presse ; J. Fink, P. Poitier, M. André, L. Meurice, B. Frénay, A. Cleve, B. Dumas, L. Meurant, « Sign Language-to-Text Dictionary with Lightweight Transformer Models », in *Proceedings of the 32nd International Joint Conference on Artificial Intelligence, IJCAI 2023: AI for Social Good track*, Macao, 2023, p. 5968-5976 ; <https://doi.org/10.24963/ijcai.2023/662> (consulté le 23 avril 2025). Sur le sujet de l'intelligence artificielle en général, voy. : Th. Grandjean, « L'IA dans l'éducation, le travail bien fait », *Athéna – Le mag scientifique* (n° 370), p. 41-44.

*L'influence sociale* résulte de l'environnement de l'usager des NTIC : les outils numériques seront plus ou moins préférés et employés par un groupe donné, et moins par un autre. Chez les personnes sourdes, les outils les plus à même de favoriser la communication visuo-gestuelle et l'écrit seront favorisés, au détriment d'autres plateformes digitales, à tel enseigne qu'une pression peut être exercée par les pairs sur l'usager sourd pour utiliser telle ou telle application, au lieu d'une autre. C'est plutôt l'inverse chez les personnes entendantes où les services seront surtout sélectionnés pour leur capacité à transmettre des messages écrits ou vocaux. Mais fondamentalement, on retrouve chez les usagers sourds et entendants les mêmes services de messagerie et les mêmes applications digitales *mainstream* ou alternatives.

Enfin, *les compétences individuelles* reflètent les capacités de l'usager à gérer de manière autonome les NTIC et leur évolution constante. Il faut noter, à ce propos, que les personnes sourdes peuvent être plus débrouillardes et intuitives que les personnes entendantes quant à l'évolution des NTIC. En ce sens, O. Rasquinet y voit un *Deaf Gain*, c'est-à-dire un avantage qu'apportent les personnes sourdes au reste de la société. Cela dit, l'évolution est tellement rapide (notamment avec l'irruption récente de l'IA) que l'information relative au développement accéléré des NTIC n'est pas toujours accessible aux personnes sourdes. Par exemple, les formations pour le numérique, tout comme les outils digitaux, sont pensés par et pour les personnes entendantes, c'est-à-dire à partir des langues parlées, et sans tenir compte des langues signées. Cela dit, les personnes sourdes peuvent compenser ces situations de handicap par leur curiosité ou leur intuition propres, de même que par un proche ou un collègue entendant au fait de l'actualité des NTIC.

Les apports substantiels des NTIC ne doivent, cependant, pas faire oublier les risques pour la communauté sourde et ses membres. À ce propos, le principal danger pour les personnes sourdes signantes est l'accroissement de leur isolement social ; cette solitude dans le monde réel serait renforcée par l'illusion d'une communauté virtuelle très active. En effet, les personnes sourdes signantes ont toujours éprouvé un très grand sens communautaire, en particulier grâce à la langue des signes. Ainsi, ces individus se sont rassemblés pour former des communautés pérennes, malgré l'interdiction de la langue des signes durant environ un siècle (1880-1980). Ces communautés ont développé des associations ainsi que des tiers-lieux, c'est-à-dire des endroits physiques propices à la vie culturelle et sociale qui se distinguent du cadre domestique et des milieux professionnels ou scolaires<sup>7</sup>. On songe, par exemple, aux foyers, aux

---

<sup>7</sup> Sur les tiers-lieux, voy., entre autres : A. Burret, *Nos tiers-lieux. Défendre les lieux de sociabilité du quotidien*, F.Y.P., Limoges, 2023.

clubs sportifs, aux mouvements de jeunesse, aux associations d'éducation permanente, etc. Néanmoins, de plus en plus d'associations, de tiers-lieux, d'évènements ou d'activités en lien avec la communauté sourde ferment ou ne sont pas renouvelés depuis ces 30 dernières années, faute d'engagement des membres de la communauté sourde ; en parallèle, l'activité numérique des personnes sourdes augmente, surtout parmi les jeunes générations. Par-delà les pratiques de consommation informationnelle excessive (comme le *deep-scroll*<sup>8</sup>), cet investissement des personnes sourdes dans le monde virtuel favorise un accroissement des activités domestiques (familiales ou amicales) rendues plus aisées à organiser grâce aux NTIC, tandis que l'intérêt pour les tiers-lieux sourds diminue auprès des jeunes générations de personnes sourdes. Il n'est d'ailleurs pas certain que le renforcement de la présence des NTIC dans les tiers-lieux sourds inversent la tendance générale. Cette situation se révèle quelque peu préoccupante pour la communauté sourde car la désertion progressive des tiers-lieux par les jeunes accroît le fossé intergénérationnel avec leurs aînés : si la vie culturelle sourde évolue avec les NTIC, d'aucuns, parmi les plus âgés, expriment des craintes relatives à la transmission de leur culture et de leur langue.

Il y a donc un lien qui s'établit entre la transition numérique et un individualisme plus poussé au sein de la communauté sourde. Mais ce lien n'est pas la cause directe, unique et exclusive de la désertion progressive des tiers-lieux sourds : d'autres facteurs viennent expliquer ce nouveau défi pour la communauté sourde. En effet, les membres des communautés sourdes bénéficient d'une plus grande diversité d'activités culturelles et sportives accessibles depuis ces 30 dernières années. Cela s'explique par une plus grande sensibilisation (quoique très imparfaite) de la société entendante aux droits culturels des personnes sourdes. Mais cette situation a aussi pour résultat de disperser davantage la communauté sourde : les évènements sourds familiaux, comme ceux organisés par les foyers, apparaissent moins populaires qu'autrefois, tandis que des festivals, des expositions ou encore des concerts *mainstream* deviennent, pas à pas, plus accessibles auprès des personnes sourdes. Selon O. Rasquinet, cette reconnaissance de la surdité et cette légitimation de la langue des signes par la société entendante semblent rendre les nouvelles générations de personnes sourdes moins militantes que les précédentes vis-à-vis de leurs droits linguistiques. En parallèle, des facteurs internes à la communauté sourde jouent aussi en défaveur d'un engagement des générations Y et Z,

---

<sup>8</sup> Le *Deep-scroll* consiste pour un individu à consommer *ad nauseam* du contenu informationnel proposé par un réseau social virtuel donné, au moyen d'un algorithme personnalisé dont le but est de sélectionner et d'offrir des données qui accroissent ou maintiennent la présence de l'usager sur la plateforme dudit réseau social virtuel. À ce sujet, voy. : J. Luong, « Dépendance aux écrans : le cerveau sous influence », *Athéna – Le Mag scientifique*, 2025 (n° 370), p. 18-21.

comme, par exemple, la peur d'être dévalorisé, moqué ou brisé dans son élan par les pairs sourds plus âgés ou, plus simplement encore, à cause d'incompréhensions intergénérationnelles en raison de réalités quotidiennes très différentes (tels des parcours scolaires plus diversifiés ou encore en raison de la banalisation des prothèses auditives, dont l'implant cochléaire, etc.).

À ce titre, un facteur majeur de distinction intergénérationnelle s'avère être la diversification des identités qui, désormais, se vivent au pluriel<sup>9</sup>. Si, auparavant, le sentiment d'appartenance à la communauté sourde primait, c'est désormais moins le cas. La communauté sourde est - comme le reste de la société - confrontée en interne aux questions de diversité et de reconnaissance identitaire multiple. Cette évolution sociétale majeure vient complexifier l'identité sourde qui n'est plus comprise de manière monolithique, mais vécue au pluriel, pour embrasser toute la diversité de la communauté sourde<sup>10</sup>. À l'échelle de la Belgique francophone (Bruxelles et Wallonie), cela implique également des changements dans les discours, dans les mentalités et dans les combats de la communauté sourde. Comme l'indique O. Rasquinet, si la lutte pour les droits des personnes sourdes persiste, ce n'est plus à l'exclusion des autres revendications identitaires ou quêtes de légitimité. Faut-il vraiment le préciser : cette complexification de l'identité sourde se retrouve au cœur de la militance de plusieurs jeunes de la communauté sourde qui n'hésitent pas à partager leurs combats (féminisme, anti-racisme, droits des personnes LGBTQIA+) avec leur entourage, notamment via les réseaux sociaux. Par le biais des NTIC, cette communication assertive, à destination de la communauté sourde et de la société entendante, assure une visibilité plus importante de causes jusque-là demeurées à la marge du mouvement sourd. Assurément, pour les personnes sourdes, signantes ou non, les NTIC ont considérablement « augmenté leur liberté et leur autonomie », d'après O. Rasquinet, de telle sorte que la connexion avec leurs pairs via les milieux virtuels a même pu réduire leur isolement dans un monde bâti par et pour une société entendante. Néanmoins, certains outils de la transition numérique, comme les réseaux sociaux, peuvent enfermer la personne sourde dans une bulle algorithmique, c'est-à-dire que l'individu va se retrouver saturé d'informations en liens exclusifs avec les intérêts exprimés antérieurement, sans qu'il ne soit plus véritablement en mesure de modifier consciemment le contenu auquel il est confronté sur les plateformes privilégiées. Au final, la bulle algorithmique renforce l'isolement de l'individu du reste de la société et de la communauté sourde car il se désinvestit des activités et des interactions dans le

<sup>9</sup> Au sujet des identités sourdes belges, cf. A. Leidensdorf, *Identité sourde et implant cochléaire. Vers une identité sourde plurielle*, P.U.L., Louvain-la-Neuve, 2019.

<sup>10</sup> Dans un sens comparable, voy. aussi : D. Bedoin, « Jeunes sourds migrants ou issus de l'immigration : quelle transmission de leur langue d'origine ? », *LIDIL. Revue de linguistique et de didactique des langues*, 2015 (n° 51), p. 217-239 ; <https://doi.org/10.4000/lidil.3770> (consulté le 23 avril 2025).

monde réel, au profit d'une contribution exclusivement passive au vivre-ensemble. Pousser au bout de sa logique, l'individualisme véhiculé par les réseaux sociaux virtuels peut placer la personne sourde dans une position attentiste vis-à-vis du monde qui l'entoure, car elle se laisse porter par les choix des algorithmes.

#### **B) La transition numérique au service des membres de la communauté sourde : un défi partagé par les personnes sourdes et leurs pairs entendants**

Qu'il soit réel ou virtuel, le vivre-ensemble est un processus très complexe : il ne suffit pas d'utiliser des NTIC pour garantir l'inclusion communicationnelle et l'accessibilité informationnelle des personnes sourdes, signantes ou non<sup>11</sup>. Comme pour chaque changement de société, la transition numérique nécessite un recul critique et une maîtrise technique des outils existants, non seulement pour soi-même, mais aussi dans sa relation avec les autres. Les besoins communicationnels des personnes sourdes et entendantes sont différents : cela est vrai dans toutes les formes d'échanges, y compris virtuels. Il est donc primordial de comprendre que les NTIC nécessitent une adaptation de la communication virtuelle au bénéfice des personnes sourdes. La responsabilité de cette adaptation est partagée par ces dernières et leurs pairs entendants. Par exemple, lors d'une réunion en visioconférence, tant les personnes sourdes qu'entendantes doivent s'assurer d'être bien placées face à la caméra, mais les secondes doivent aussi garantir le respect du tour de parole de chacun et éviter de se couper la parole mutuellement ou d'interrompre l'intervention de leur interlocuteur sourd. Autrement, l'effort d'inclusion communicationnelle envers ce dernier serait vain<sup>12</sup>. De même, les pédagogues du numérique, ou techno-pédagogues - qui sont, pour la plupart, des personnes entendantes, comme le rappelle O. Rasquinet - doivent adapter leur accompagnement des personnes sourdes aux NTIC. À l'heure actuelle, les formations techno-pédagogiques inclusives aux NTIC sont peu nombreuses, alors qu'elles sont cruciales pour garantir l'autonomie digitale des personnes sourdes puisque la transition numérique touche chaque aspect du vivre-ensemble, qu'il soit social, économique, culturel, politique et administratif ou même civil. Par ailleurs, il faut aussi

---

<sup>11</sup> Voy., au surplus, S. Dalle-Nazébi, « Technologies visuelles et e-inclusion. Initiatives sourdes », *Innovation: The European Journal of Social Science Research*, 2008 (vol. 21), p. 353–369 ; <https://doi.org/10.1080/13511610802568023> (consulté le 25 février 2025).

<sup>12</sup> Par exemple, si le fait de se couper la parole entre deux personnes entendantes est un manque de savoir-vivre, en revanche, dans un échange avec une personne sourde, il s'agit carrément d'une situation de handicap communicationnel qui empêche ce dernier de suivre la conversation de manière efficace.

former les personnes entendantes qui sont peu nombreuses à maîtriser les outils numériques inclusifs, comme l'interprétation à distance via des centres de relais, du type de Relais-Signes<sup>13</sup>.

Mais ces compétences ne sont pertinentes qu'à la condition d'accompagner une vie sociale et culturelle déjà riche. Autrement, le risque est très grand de voir l'usager numérique devenir entièrement passif, pour ne pas dire franchement désinvesti, dans sa participation aux vies culturelles, à la fois celle de la société entendante et celle de la communauté sourde. En ce sens, la personne sourde doit déjà bien connaître la communauté sourde pour pouvoir la rejoindre sur les réseaux sociaux et bénéficier des canaux de communications virtuels des associations pertinentes. Si la personne sourde ne prend pas conscience de la dimension culturelle de sa différence (par exemple, parce qu'elle se considère uniquement en situation de handicap), alors son engagement se tournera vers la société entendante et son exclusion persistera, voire s'accroîtra, dans le monde virtuel, fondamentalement centré sur l'audition et les langues parlées.

On doit, au surplus, souligner qu'une utilisation abusive ou intempestive des NTIC peut provoquer un effet de rejet chez l'utilisateur sourd, comme entendant : les outils numériques sont donc une partie de la solution. Les associations de la communauté sourde doivent en être pleinement conscientes lorsqu'elles cherchent à contacter, informer ou communiquer avec leurs membres ou leurs proches entendants. À ce propos, nous discutons, au point suivant, des pistes de solutions d'accompagnement au numérique, en particulier dans le milieu socio-culturel dédié à la jeunesse sourde.

### **III) Les pistes de solutions d'accompagnement au numérique**

Le digital s'invite partout, même dans le cadre des activités extra-scolaires, pourtant censées favoriser la réunion de jeunes sourds. Ainsi, la transition numérique peut être une force pour toucher de nouveaux publics, notamment via les réseaux sociaux (A). De la même manière, les mondes virtuels peuvent devenir une faiblesse lorsque les distractions qui y sont proposées empiètent sur la participation de tout un chacun aux activités réelles. Comment alors gérer efficacement les outils numériques et leurs avantages ? Faudrait-il que les animateurs changent leurs pratiques et se conforment à cet usage de la technologie qu'ont les jeunes ou doivent-ils faire en sorte que ces derniers apprennent qu'il existe d'autres façons d'interagir et d'être en

---

<sup>13</sup> Sur les appels téléphoniques via les centres-relais, voy. : [Les appels téléphoniques via des centres relais – FFSB](#) (consulté le 25 février 2025).

société, par-delà les réseaux virtuels (B) ? Le CREE nous propose quelques pistes de solutions qui ont fait leurs preuves dans le cadre de leurs activités destinées à la jeunesse.

#### A) Le digital comme outil pour favoriser le lien interpersonnel

Comme annoncé à l'entame de cette analyse, le CREE est une organisation de jeunesse spécifique pour personnes sourdes et malentendantes. Cette association s'adresse notamment aux jeunes sourds signants, ou non et à leurs proches entendants. Les équipes d'animation sont ainsi constituées de personnes sourdes signantes et oralisantes qui travaillent en binôme (un sourd signant et un sourd oralisant). Pour une association comme le CREE, la transition numérique est devenue une réalité incontournable. Ainsi, les NTIC sont essentielles pour l'équipe, dans l'accompagnement socio-culturel des jeunes sourds, signants ou non. Au CREE, le numérique sert à mieux communiquer et à faciliter les échanges entre toutes les personnes impliquées. Les outils numériques ne remplacent pas les activités dans le monde réel, mais ils les complètent en aidant les jeunes à mieux y participer.

À ce propos, les équipes d'animation du CREE se sont rendues compte qu'avec l'âge, certains jeunes se désengagent progressivement du mouvement. C'est un paradoxe puisqu'une maturité plus importante aurait dû impliquer, en principe, un investissement plus conséquent de la part des jeunes. Selon le CREE, les raisons pourraient être le manque d'informations pour les sourds oralisants et le manque de liens entre ceux-ci et les sourds signants. En effet, nombre de jeunes oralisants se sentent minoritaires et dépassés par la présence importante de sourds signants. Cette situation peut être observée surtout durant les temps de pause, car le clivage entre ces jeunes devient alors linguistique. À qui revient la charge de décider de l'effort d'adaptation et en quelle langue ? Cette question est, en réalité, propre à tout groupe bilingue et biculturel (par exemple, un groupe de jeunes belges francophones et flamands dans un cadre extra-scolaire bilingue). Face à ce défi, l'équipe d'animation du CREE s'investit davantage dans les activités réelles. À cette fin, des adultes-référents sont désignés au sein de l'équipe d'animation pour chaque jeune. Cela facilite le lien de confiance entre chaque jeune et le CREE, mais aussi avec les parents, sourds ou entendants. La relation privilégiée que développe chaque jeune avec son adulte-référent lui permet aussi de l'informer en temps utiles des difficultés, problèmes, voire conflits éventuels, qui peuvent survenir dans le groupe. En retour, le CREE peut plus facilement répondre aux besoins du jeune et s'adapter à la situation. Cette relation renforce non seulement l'adhésion du jeune au projet du CREE, mais aussi la confiance des parents envers l'équipe d'animation. À ce propos, l'association a également embauché une assistante sociale pour expliquer aux parents entendants que le CREE est une offre pour toute la jeunesse sourde,

qu'elle signe ou oralise. Cette professionnelle a donc également un rôle à jouer dans la confiance entre le CREE et les parents, en particulier entendants.

Par ailleurs, le CREE a également constitué un « Comité Jeunes » afin de favoriser l'implication directe des adolescents et des jeunes adultes dans la préparation des activités et surtout la définition des projets pour l'année. Ce même « Comité Jeunes » travaille aussi avec la « Section jeunes » de la FFSB afin de questionner les pratiques et de dégager de nouvelles opportunités d'activités ou de projets. Toutefois, cette implication directe des jeunes sourds, signants ou non, dans les projets constitue aussi un défi pour les équipes d'animation du CREE et de la FFSB. En particulier lorsque le désir de voyager à l'étranger se manifeste. Au-delà des aspects logistiques, les barrières linguistiques peuvent constituer des freins à ce type de projets internationaux. Changer de pays signifie très souvent changer de langue parlée et toujours de langue des signes (bien que les échanges d'une langue à l'autre soient plus faciles en langue des signes qu'en langue parlée). Un compromis a été trouvé en permettant qu'il y ait davantage d'échanges avec les jeunes sourds de Flandre car les langues des signes de Belgique francophone et flamande partagent ensemble de profondes racines étymologiques.

Par ailleurs, le CREE a également développé sa communication numérique via les applications digitales, en particulier sur les réseaux sociaux, dont les services de messagerie virtuels les plus utilisés en Belgique. Ainsi, le CREE se montre actif sur les principaux réseaux sociaux, notamment via les *stories*, les postes et les fils d'actualité, ce qui leur permet de visibiliser leur travail et faire exister leur communauté de jeunes dans le monde virtuel. De même, l'équipe d'animation du CREE dispose de deux groupes de conversations virtuelles : l'une destinée aux jeunes et l'autre à l'attention des parents. À cette fin, chaque membre de l'équipe d'animation dispose d'un smartphone professionnel avec lequel il peut garder le contact avec ses jeunes-référés ou leurs parents respectifs. De cette manière, les modes de communications, tantôt virtuels, tantôt réels, se consolident l'un l'autre. Cela dit, même avec toute la meilleure volonté du monde, certains jeunes cesseront, quoiqu'il advienne, de s'investir à la fin de l'adolescence ou au début de l'âge adulte dans les activités de jeunesse du CREE, ce qui ne signifie pas, pour autant, un abandon de la communauté sourde. À nouveau, les outils numériques sont un appui à la participation des jeunes aux activités du CREE et non la solution miraculeuse de leur implication à court, moyen ou long terme.

## **B) L'encadrement des outils numériques durant les activités socio-culturelles**

Si les outils numériques favorisent le lien lorsque la distance physique se fait sentir, leur emploi peut aussi se révéler abusif par les jeunes durant les activités récréatives. Cette dernière situation peut être la plus éprouvante pour les équipes d'animations socio-culturelles. Pour une raison ou une autre, l'interdiction du smartphone n'est plus une solution acceptable pour les nouvelles générations (Z et Alpha). S'il y a dix ou quinze ans, l'interdiction des écrans ou des GSM était respectée bon gré mal gré par les jeunes de la génération Y, une telle contrainte est devenue intolérable pour les jeunes d'aujourd'hui qui semblent voir dans leur smartphone une extension de leur sociabilité. Par ailleurs, si pour les générations antérieures, une activité sans son GSM s'avérait un désagrément, sans jamais devenir une épreuve insurmontable, cela peut, en revanche, constituer une expérience plus délicate pour une jeunesse habituée à une connexion incessante via son smartphone (notamment durant la période du covid-19). En outre, il ne faut pas négliger la crainte dans leur chef de manquer une information (ou FOMO, selon l'acronyme anglais, pour *fear of missing out*), ce qui peut constituer une véritable source d'anxiété chez certains jeunes. De même, nous ne sommes pas tous identiques face aux réseaux sociaux et à l'abondance d'information : certains peuvent se trouver dans une situation de réelle dépendance, en raison du bien-être fugace qu'ils éprouvent dans la consommation excessive d'informations plaisantes via les réseaux sociaux<sup>14</sup>.

Au lieu d'une interdiction formelle par le détenteur de l'autorité (*i.e.* l'adulte responsable, comme un animateur), c'est désormais l'accompagnement des jeunes quant à l'utilisation de leur smartphone qui prime, car « ce qui compte, c'est la participation des jeunes aux activités et d'être acteurs ou actrices de celles-ci », selon l'équipe du CREE. Le rôle de l'équipe d'animation consiste donc à s'adapter aux jeunes afin de trouver un équilibre entre leur participation collective aux animations et leur confort numérique individuel. L'idée n'est pas d'autoriser le smartphone partout et tout le temps, mais de le tolérer à différents moments de la journée. Par exemple, durant certaines activités, l'équipe d'animation peut proposer une pause numérique en invitant les jeunes à déposer leurs smartphones dans une boîte commune, tandis qu'à l'occasion des temps de repos, les smartphones peuvent être utilisés. De même, certaines activités ludiques peuvent intégrer une dimension digitale, ce qui constitue une autre forme d'équilibre entre l'individu et le groupe ainsi que le virtuel et le réel. Une autre possibilité d'équilibre consiste à mettre en place une éducation des jeunes aux media par l'équipe

---

<sup>14</sup> À ce sujet, voy. J. Luong, « Dépendance aux écrans : le cerveau sous influence », *Athéna – Le Mag scientifique*, 2025 (n° 370), p. 18-21.

d'animation : les compétences numériques doivent, en effet, être développées au sein de cette génération afin qu'elle ne demeure pas *Digital Naïve*, mais plutôt critique des outils numériques à sa disposition et des contenus informationnels consommés.

Cet équilibre favorise l'autonomie des jeunes et une meilleure confiance dans leurs propres capacités de gestion des relations sociales physiques ou virtuelles. De même, l'équipe d'animation du CREE préfère développer les compétences numériques de ses animés ainsi que leur esprit critique vis-à-vis des NTIC et des réseaux sociaux, plutôt que d'entretenir une relation paternaliste à leur égard sur ces sujets à la fois sensibles et cruciaux pour tout un chacun. La prise de confiance en soi de chaque jeune concernant leurs compétences relationnelles et sociales entraîne plusieurs impacts positifs. D'une part, elle peut les convaincre de continuer de participer aux activités réelles proposées par l'équipe d'animation, ou encore encourager des pairs, extérieurs au mouvement de jeunesse, à rejoindre le groupe. D'autre part, elle peut les inciter à intégrer, à leur tour, l'équipe d'animation, une fois l'âge minimum requis atteint. Pour cela, les jeunes de 16 ans et plus peuvent se former à l'animation avec le CREE, seule association à proposer un tel brevet en langue des signes pour la Belgique francophone. La boucle est ainsi bouclée : la nouvelle génération d'animateurs formés proposera de nouvelles solutions d'accompagnement de groupes d'animés confrontés, à leur tour, aux évolutions rapides et incessantes du numérique (comme l'intelligence artificielle).

#### **IV) Conclusion**

La transition numérique peut être une source d'opportunités pour la communauté sourde. L'usage pertinent des NTIC, des réseaux sociaux et de l'internet favorise ainsi une meilleure circulation de l'information parmi les personnes sourdes et leurs proches, de même qu'une communication plus directe entre les associations de la communauté sourde et leurs usagers. Il permet aussi de visibiliser davantage cette communauté dans la société entendante. La transition numérique accroît l'autonomie des personnes sourdes, plus encore que pour les personnes entendantes, et bénéficie aussi au renforcement du sentiment d'appartenance à la communauté sourde dans le cadre privé et familial.

Cela dit, la digitalisation croissante du vivre-ensemble peut aussi constituer un véritable défi pour les associations et leurs équipes d'animation qui doivent accompagner l'évolution de l'individu, en particulier le plus jeune, dans sa participation au monde réel et aux milieux virtuels. Dans cette perspective, les outils numériques peuvent devenir, en quelques sortes, des pièges virtuels. En ce sens, la transition numérique peut entraver le vivre-ensemble car la

digitalisation toujours plus poussée de la communication se révèle susceptible d'isoler l'individu du reste de sa communauté, en le rendant passif, spectateur de la vie associative sourde. Un tel manque d'implication, favorisé notamment par les réseaux sociaux, provoque un désengagement plus important des jeunes sourds à la vie associative de leur communauté. Enfin, un autre risque lié au mésusage des NTIC est l'accroissement de la polarisation des tensions identitaires que l'on retrouve partout dans la société. Un tel clivage pourrait, à terme, également se renforcer au sein du monde sourd, notamment entre les locuteurs d'une langue parlée (sourds oralisants) et ceux d'une langue des signes (sourds signants).

Avec O. Rasquinet, nous concluons cette analyse en rappelant que « les NTIC sont un outil et non une panacée » pour le vivre-ensemble : c'est vrai pour tout un chacun, en ce compris pour toutes les personnes sourdes, à la fois dans leurs relations avec la société majoritairement entendante et la communauté sourde. La situation vécue par l'équipe d'animation du CREE l'illustre très bien. D'une part, les NTIC sont une aide précieuse pour créer et maintenir des liens interpersonnels de confiance avec les jeunes sourds, signants ou oralisants, et leurs familles respectives, surtout entendantes. D'autre part, les NTIC peuvent devenir un frein à la participation aux activités du mouvement de jeunesse lorsque le jeune sourd, signant ou oralisant, ne parvient plus à complètement se détacher de son smartphone. La question devient alors la suivante : comment ajuster les pratiques d'animations aux réalités sociales et numériques des jeunes sourds ? Le CREE en témoigne : puisqu'aucune réponse n'apparaît d'emblée évidente, il appartient aux responsables des tiers-lieux (comme une organisation de jeunesse ou un foyer) d'y réfléchir avec les jeunes. De cette manière, des solutions respectueuses de l'esprit communautaire et de l'autonomie individuelle pourront émerger face à la révolution digitale qui bouleverse aussi bien la communauté sourde que la société entendante.

## **Bibliographie**

Bally J., Blézat M., Guiramand F., Fa, « Ah, T'es Sourde, Désolé... Mais T'es Belle ! Femmes et Sourdes, À l'intersection des dominations », *Z : Revue itinérante d'enquête et de critique sociale*, 2016 (n° 10(1)), p. 118-121 ; <https://doi.org/10.3917/rz.010.0118> (consulté le 23 avril 2025).

Basso Madjoukeng A., Fink J., Poitier P., Kenmogne E. B., Frénay B., « Benchmarking Data Augmentation for Contrastive Learning in Static Sign Language Recognition », in *ESANN 2024: 32nd European Symposium on Artificial Neural Networks, Computational Intelligence and Machine Learning*, sous presse.

Burret A., *Nos tiers-lieux. Défendre les lieux de sociabilité du quotidien*, F.Y.P., Limoges, 2023.

Bedoin D., « Jeunes sourds migrants ou issus de l'immigration : quelle transmission de leur langue d'origine ? », *LIDIL. Revue de linguistique et de didactique des langues*, 2015 (n° 51), p. 217-239 ; <https://doi.org/10.4000/lidil.3770> (consulté le 23 avril 2025).

Dalle-Nazébi S., « Technologies visuelles et e-inclusion. Initiatives sourdes », *Innovation: The European Journal of Social Science Research*, 2008 (vol. 21), p. 353–369 ; <https://doi.org/10.1080/13511610802568023> (consulté le 25 février 2025).

FFSB, « Les appels téléphoniques via les Centres relais », Les Quatre matins, Bruxelles, 2024 ; [www.ffsb.be/conference-centres-relais/](http://www.ffsb.be/conference-centres-relais/) (consulté le 25 février 2025).

Fiard J., « Le Web à travers les générations : un sacré choc culturel ! », *Athéna – Le Mag scientifique* (n° 370), 2025, p. 45-48.

Fink J., Poitier P., André M., Meurice L., Frénay B., Cleve A., Dumas B., Meurant L., « Sign Language-to-Text Dictionary with Lightweight Transformer Models », in *Proceedings of the 32nd International Joint Conference on Artificial Intelligence, IJCAI 2023: AI for Social Good track*, Macao, 2023, p. 5968-5976 ; <https://doi.org/10.24963/ijcai.2023/662> (consulté le 23 avril 2025).

Grandjean Th., « L'IA dans l'éducation, le travail bien fait », *Athéna – Le mag scientifique* (n° 370), p. 41-44.

Leidensdorf A., *Identité sourde et implant cochléaire. Vers une identité sourde plurielle*, P.U.L., Louvain-la-Neuve, 2019.

Luong J., « Dépendance aux écrans : le cerveau sous influence », *Athéna – Le Mag scientifique*, 2025 (n° 370), p. 18-21.

Rasquinet O., « Impact de la généralisation de l'utilisation des tic sur la sociabilisation des sourds et leur participation à des événements pour sourds. Étude de la communauté sourde selon une approche culturelle du handicap », Mémoire en stratégie de la communication et culture numérique, sous la promotion d'I. Choquet, UCLouvain-Saint-Louis-Bruxelles, Bruxelles, 2023.